



Comité des services communautaires

Procès-verbal

Date : le mardi 23 avril 2024
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Laura Dudas, présidente, Jessica Bradley, vice-présidente, David Brown, conseiller, Marty Carr, conseillère, Theresa Kavanagh, conseillère, Rawlson King, conseiller, Wilson Lo, conseiller, Stéphanie Plante, conseillère

Absent(s): Steve Desroches, conseiller, David Hill, conseiller, Ariel Troster, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le mercredi, 1er mai 2024 dans le rapport 9 du Comité des services communautaires.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation

visuelle, est le lundi 22 avril 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le mardi 23 avril 2024, à 8 h 30.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 8 du CSC – le mardi 27 février, 2024

Adopté

4. Réponses aux demandes de renseignements

4.1 OCC-2024-01 – Hébergement des réfugiés et des demandeurs d'asile

Avec l'accord du Comité, ce point fait l'objet d'une brève discussion. Clara Freire, directrice générale des Services sociaux et communautaires, répond aux questions du Comité.

4.2 OCC-2024-03 – Projet pilote concernant l'alcool dans les parcs

4.3 CSC-2024-02 – Le point sur le nouveau plan culturel de la Ville

5. Direction générale des loisirs, de la culture et des installations

5.1 Colline du parc Mooney's Bay

Dossier : ACS2024-RCF-GEN-0002 – À l'échelle de la ville

Dan Chenier, directeur général des Loisirs, de la Culture et des Installations, fait un survol du rapport et répond aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Kevin Wherry, gestionnaire, Planification des installations et des parcs, et Sue Chiumera, gestionnaire de programme, Opérations aquatiques 2, répondent également aux questions du Comité.

Il n'y a aucune communication du public sur ce point.

Au terme des discussions, le Comité examine les recommandations du rapport et la motion d'amendement suivantes.

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des services communautaires recommande au Conseil municipal:

1. **d'approuver un financement de 250 000 \$, provenant du fonds municipal réservé au règlement financier des frais relatifs aux terrains à vocation de parc à l'échelle de la ville, pour des services externes spécialisés en ingénierie et en architecture paysagère visant à réaliser une analyse de faisabilité et un rapport des coûts, des exigences du site et des besoins en conception pour le projet de modification de la colline et du terrain à vocation de parc environnant dans le but de réaliser les travaux et d'atteindre les objectifs établis dans le présent rapport;**
2. **de demander au personnel, après l'achèvement des travaux décrits dans la recommandation 1, de présenter au Conseil un rapport comprenant les constatations et les recommandations relativement aux prochaines mesures à prendre et au financement de mise en œuvre, s'il y a lieu;**
3. **de conserver la clôture saisonnière temporaire sur la colline durant les mois d'hiver, et ce, jusqu'à ce que les enjeux de sécurité soient résolus**

Motion n° CSC 2024-09-01

Proposée par J. Bradley

ATTENDU QUE la recommandation 1 du rapport « Colline du parc Mooney's Bay » (ACS2024-RCFS-GEN-0002) recommande d'octroyer jusqu'à « 250 000 \$, provenant du fonds municipal réservé au règlement financier des frais relatifs aux terrains à vocation de parc à l'échelle de la ville, pour des services externes spécialisés en ingénierie et en architecture paysagère visant à réaliser une analyse de faisabilité et un rapport des coûts, des exigences du site et des besoins en conception pour le projet de modification de la colline et du terrain à vocation de parc environnant »; et

ATTENDU QUE le personnel a indiqué qu'il serait préférable d'effectuer une analyse préliminaire des problèmes associés au site et des options de modification de la colline, pour y rendre la glissade sécuritaire, avant de préparer un plan de conception détaillée et d'engager des coûts; et

ATTENDU QUE cette approche diminue l'envergure du projet initial;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la recommandation 1 du rapport soit remplacée par ce qui suit :

Approuver un financement maximal de 150 000 \$ provenant du fonds municipal réservé au règlement financier des frais relatifs aux terrains à vocation de parc à l'échelle de la ville, pour des services externes spécialisés en ingénierie et en architecture paysagère visant à réaliser une analyse de faisabilité des options qui permettraient une glissade sécuritaire, ainsi qu'une analyse préliminaire des coûts de modification de la colline et du terrain à vocation de parc environnant;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la recommandation 2 soit modifiée comme suit :

Demander au personnel, après l'achèvement des travaux décrits dans la recommandation 1, de présenter au Comité et au Conseil un rapport comprenant les constatations et les recommandations relativement aux prochaines mesures à prendre et au financement de mise en œuvre, s'il y a lieu.

Voix affirmative(s) (8): L. Dudas, J. Bradley, D. Brown, M. Carr, T. Kavanagh, R. King, W. Lo, et S. Plante

Adopté (8 à 0)

Recommandations du rapport telles que modifiées

Que le Comité des services communautaires recommande au Conseil municipal:

1. **Approuve un financement maximal de 150 000 \$ provenant du fonds municipal réservé au règlement financier des frais relatifs aux terrains à vocation de parc à l'échelle de la ville, pour des services externes spécialisés en ingénierie et en architecture paysagère visant à réaliser une analyse de faisabilité des options qui permettraient une glissade sécuritaire, ainsi qu'une analyse préliminaire des coûts de modification de la colline et du terrain à vocation de parc environnant;**
2. **Demande au personnel, après l'achèvement des travaux décrits dans la recommandation 1, de présenter au Comité et**

au Conseil un rapport comprenant les constatations et les recommandations relativement aux prochaines mesures à prendre et au financement de mise en œuvre, s'il y a lieu.

3. **Conserve la clôture saisonnière temporaire sur la colline durant les mois d'hiver, et ce, jusqu'à ce que les enjeux de sécurité soient résolus.**

Adopté en version modifiée

6. Bureau du greffe municipal

- 6.1 Rapport de situation – demandes de renseignement et motions du Comité des services communautaires pour la période se terminant le 12 avril 2024

Dossier : ACS2024-OCC-CCS-0047 – À l'échelle de la ville

Recommandation du rapport

Que le Comité des services communautaires prenne connaissance de ce rapport.

Reçu

7. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

8. Information distribuée auparavant

- 8.1 Réponse aux instructions au personnel sur le plan stratégique visant à réduire la violence conjugale

Dossier : ACS2024-CSS-GEN-006

9. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

10. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

11. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

12. Levée de la séance

Prochaine réunion : le mardi 28 mai 2024

La séance est levée à 10 h 40.

E. Pelot, Coordonnateur du comité

Conseillère L. Dudas, présidente